

HONORAIRES AGENCE

TRANSACTION (Tarification à partir du 1 avril 2019)

MONTANTS	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 49 000 €	3500€
De 49 001 € à 99 000 €	8%
De 99 001 € à 249 000 €	7%
De 249 001 € à 399 000 €	6%
De 399 001 et plus	5 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur

LOCATION

Locaux à usage d'habitation	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise, négociation, visite, constitution dossier du locataire, rédaction du bail	4%* plafonné à 8 €/m ²	4%* plafonné à 8 €/m ²
État des lieux d'entrée et de sortie	3%* plafonné à 3 €/m ²	3%* plafonné à 3 €/m ²
Total	7%* plafonné à 11 €/m²	7%* plafonné à 11 €/m²

* du montant annuel du loyer hors charges

SAINT PIERRE IMMO 9 rue de la Libération Mesnil-Roc'h 35720 Saint-Pierre-de-Plesguen – 02.22.06.33.40 - @ : agence@saint-pierre-immo.com
 SAS au capital de 5 000€ - 6831Z RCS 848 327 797 – CPI 3503 2019 000 039 856 de la CCI de SAINT-MALO – Caisse de garantie ALLIANZ – 1 Cours Michelet CS 30051 92076 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

HONORAIRES ENTREPRISES ET COMMERCES — En date du 1^{er} avril 2019

VENTE IMMEUBLE (MURS)

8% HT du loyer HT de la période Triennale

LOCATION

9% TTC du prix

FONDS DE COMMERCE

8% HT du prix avec minimum forfaitaire de 5000€ HT

DROIT AU BAIL

8% HT du prix avec minimum forfaitaire de 5000€ HT